

## Construire l'avenir sans énergies fossiles

Le label Cité de l'énergie prévoit l'élaboration d'un programme de politique énergétique. Il vise, entre autres, à accroître et favoriser les énergies renouvelables aussi bien pour la consommation communale que pour celle des privés. Et à réduire la consommation globale d'énergie. Dans le cadre du processus Cité de l'énergie, la Ville de Gland s'est engagée à réduire d'ici 2020 les émissions de CO<sub>2</sub> de 25 % pour l'ensemble du territoire, par rapport à 2000. D'ici 2040, 50 % de l'énergie totale consommée à Gland proviendra d'énergies renouvelables, dans le but d'atteindre à terme les objectifs de la société à 2000 watts.

Dès 2008, ont été créés un fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et un fonds communal pour le développement durable. Depuis lors, ces fonds ont incité à la réalisation de plus de 100 installations solaires par des particuliers. Depuis 2016, les assainissements thermiques de bâtiments privés sont également encouragés.

La Commune vise à réduire les consommations de ses bâtiments. A cet effet, elle a entrepris l'assainissement thermique des Perreretts, l'assainissement et la conversion au bois de la chaufferie de Montoly, ainsi que l'assainissement du Centre sportif en Bord.

Enfin, au fil des années, la Ville met en œuvre son plan des mobilités douces, avec l'aboutissement en 2017 de la réalisation du passage sous voie en collaboration avec les CFF, ainsi que de la zone 30 sous-gare. La Commune a aussi mis en place un plan de mobilité de l'administration, qui a permis de réduire l'utilisation de la voiture dans les déplacements tant pendulaires que professionnels.

## Les projets phares de la politique énergétique

- Déclinaison du plan des mobilités douces.
- Assainissement des installations techniques et des bâtiments communaux.
- Création d'un marché hebdomadaire.
- Bilan Société à 2000 watts établi, avec valeurs de consommation de chaleur, d'électricité et de mobilité, ainsi qu'émissions CO<sub>2</sub> pour tout le territoire.
- 100 % de la fourniture en électricité des bâtiments publics certifiée nature-made star.
- Plan de mobilité de l'Administration communale.
- Communication régulière sur les thématiques énergie et climat

Vue aérienne de Gland (André Würigler / Ville de Gland)



## En quelques chiffres

Ville : ..... Gland  
Canton : ..... Vaud  
Nombre d'habitants : ..... 13'219  
Superficie : ..... 8,32 km<sup>2</sup>  
Internet : ..... [www.gland.ch](http://www.gland.ch)

1<sup>er</sup> Labellisation Cité de l'énergie : ..... 2013 (57 %)  
2<sup>e</sup> Labellisation : ..... 2017 (68 %)

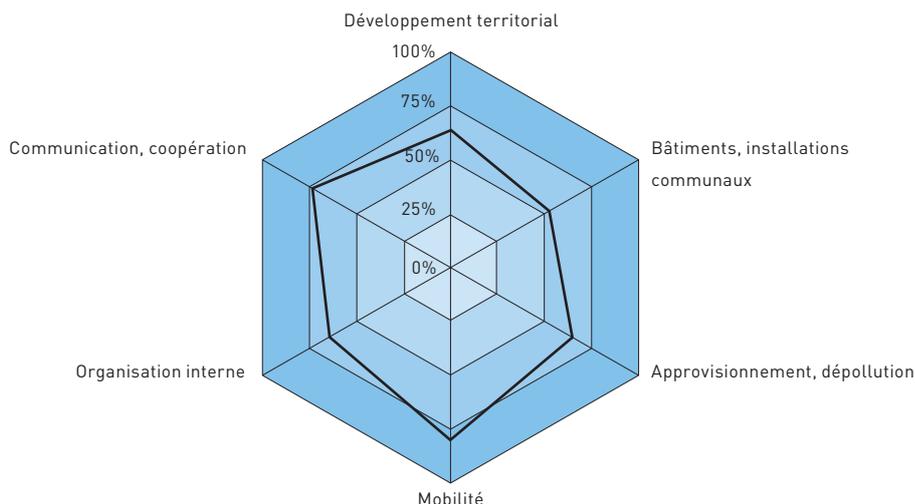


## Chaque action est une pierre portée à l'édifice

L'aventure «Cité de l'énergie» a été des plus instructives. Cette quête du label nous a montré la voie à suivre. Elle nous a appris que l'on peut parfaitement grandir tout en améliorant notre efficacité énergétique. Dans ce dossier, de petites choses côtoient de bien plus grandes. Cela va de la prise de conscience de la population de la nécessité d'économiser l'eau ou l'électricité à la planification de forages à moyenne profondeur en vue de la construction d'une usine géothermique. Cela va de l'isolation des bâtiments à la pose de panneaux photovoltaïques, de l'offre de transports publics performants à la mise à disposition de vélos en libre-service. On l'aura compris, il n'est pas de mesure inutile, il n'est pas de mesure miracle non plus. Chaque action est une pierre portée à l'édifice.

Thierry Genoud,  
Municipal, Gland

## Taux de réalisation en 2017



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

## Les prochaines étapes

La Ville de Gland s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- étude de planification énergétique territoriale et adoption d'un Plan Directeur des Energies ;
- plan d'assainissement des bâtiments publics ;
- assainissement de l'éclairage public ;
- construction d'une centrale solaire photovoltaïque aux Perrerets ;
- hausse de la part de chaleur renouvelable dans les bâtiments communaux ;

- création d'une charte et de directives d'achats ;

- lancement d'une campagne de communication auprès du grand-public.

### Personne de contact à Gland

Anne-Christelle de Savignac  
T 022 354 04 80  
ac.de.savignac@gland.ch

### Conseillère Cité de l'énergie

Brigitte Dufour-Fallot, Bio-Eco Sàrl  
T 021 861 00 96  
brigitte.dufour@bio-eco.ch

### SuisseEnergie pour les communes

c/o Planair SA, T 032 933 88 40  
info@planair.ch

### Plus d'informations

[www.citedelenergie.ch/gland](http://www.citedelenergie.ch/gland)



european energy award

**SuisseEnergie** est une initiative lancée par le Conseil fédéral, afin de permettre la mise en œuvre de la politique énergétique en Suisse. A travers les programmes de SuisseEnergie, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) apporte ses compétences et soutient financièrement également les villes, les communes, les sites ainsi que les régions dans leur engagement pour plus d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

L'association décerne le label « **Cité de l'énergie** » aux villes, communes et régions qui s'engagent sans relâche pour une utilisation efficace de l'énergie, pour la protection du climat ainsi qu'en faveur des énergies renouvelables. Les critères d'attribution sont exigeants, ce qui garantit des standards élevés sur le long terme et fait du label un précieux outil de planification. On dénombre déjà plus de 400 « Cités de l'énergie ».